

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 27 JUIN 2018 A 19H30

Présents à la séance : 24

L' An Deux Mil Dix Huit, le **27 JUIN A 19H30**

Extrait affiché le :
28 juin 2018

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

4ème séance 2018

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoints, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier, Conseillers Municipaux.

Absents :

Mme PANO-WENTZEL Marylène
M. ROMARY Fabrice
M. DEMENGE Abel

Absents excusés avant donné pouvoir :

Mme BOULANGER Annie à M. le Maire
Mme ANDRÉ Sophie à M. CHARDIN Denis

Objet : Requalification du bâtiment
Communal de l'ex-église St Louis à
La Trouche.

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

N° 77/2018

Monsieur Philippe SALÉRIO, Adjoint délégué, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la désaffectation de l'ex-église St Louis à La Trouche, désacralisée, figurant au domaine public communal et de sa requalification en salle d'exposition avec classement en ERP (Etablissement Recevant du Public) de type T - catégorie 5 avec limitation à 50 du nombre de personnes accueillies simultanément.

Le Conseil Municipal en délibère puis,

Unaniment décide de la désaffectation de l'ex-église St Louis à La Trouche figurant au domaine public communal et de sa requalification en salle d'exposition avec classement en ERP de type T – catégorie 5.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,